

## LE CADRE

**1** – Le cadre du coaching est défini par le coach.

**2** - C'est un contrat de relation fondamentale puisqu'il va déterminer comme règle du jeu ce qui va se passer entre deux personnes et définir ce que chacune attend de l'autre.

**3** – Il va poser le dispositif et les règles qui vont structurer l'interaction et permettre ainsi à la parole de prendre au sein du coaching un sens différent.

**4** – Le cadre est composé du lieu de déroulement du coaching (Respectant de bonnes conditions en toute confidentialité), de la fréquence, de la durée des séances, du montant des honoraires, du début et de la fin du coaching.

### **5 - Rôle du coach :**

- Permettre au coaché l'atteinte de ses objectifs par ses propres solutions, stimuler la recherche, donner du sens à l'action, libérer le potentiel, contourner les obstacles, responsabiliser, renforcer l'affirmation de soi, rendre autonome.
- Accompagner le changement (En vertu d'une obligation de changement et non de résultats).
- Respecter son coaché.
- Informer son coaché qu'il peut y avoir une intervention en lui coupant la parole pour le ramener à l'objectif.
- Mettre en place une relation sous le signe de la parité, de l'authenticité et de la confiance.
- Positionner les règles de fonctionnement, les modalités de réalisation et l'objectif de l'accompagnement.
- Il sera également complété par des éléments relatifs à la présentation de la structure, au contexte de l'intervention, définition du coaching, objectifs du coaching et évaluation, rôle du coach, le cadre du travail, l'élaboration du calendrier, la tarification, l'engagement et respect de la charte déontologique.
- Clauses utilisées en cas de résiliation et/ou désaccord : Conseiller un autre professionnel s'il le juge nécessaire (ex : Constat d'une problématique liée au passé ou ne pas avoir les outils nécessaires).

## **6 – Rôle du coaché :**

- Partager des informations, clarifier sa demande et définir ses objectifs.
- Accepter de se remettre en cause, prendre des décisions et s'impliquer dans la démarche, se rendre disponible pour y arriver.
- Etablir, dans la mesure du possible et selon les objectifs, un plan d'action et assurer sa mise en œuvre.
- Respecter les règles de fonctionnement proposées par le coach.

## **7 - Rôle des parties :**

- Coach et coaché ont chacun leurs rôles à jouer dans le processus du coaching.
- L'évolution de la relation est systémique.

## **8 – Emotions :**

Le coaching est générateur d'émotions positives et négatives, toutes sont à vivre !

Rapport du tutoiement et vouvoiement.